

**Compte de résultat**

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	24 446 731	0	24 446 731	53 757 337
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>24 446 731</b>	<b>0</b>	<b>24 446 731</b>	<b>53 757 337</b>
Production stockée			7 732 990	-7 074 591
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			30 000	40 600
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 769 711	2 249 406
Autres produits			144 798	103 487
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>34 124 230</b>	<b>49 076 239</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-1 782 690	123 090
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			22 301 932	24 844 346
Impôts, taxes et versements assimilés			545 070	616 267
Salaires et traitements			8 089 964	11 718 544
Charges sociales			3 573 662	5 409 644
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	158 824	190 766
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		870 786	1 063 567
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		245 561	1 230 078
Autres charges			2 493	65 344
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>34 005 601</b>	<b>45 261 646</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>118 628</b>	<b>3 814 593</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			12 813	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>12 813</b>	<b>0</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			0	0
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>12 813</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>131 442</b>	<b>3 814 593</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0	38 485
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>			<b>0</b>	<b>38 485</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			47 435	5 578
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			159	24 317
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			0	0
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>			<b>47 594</b>	<b>29 895</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>			<b>-47 594</b>	<b>8 590</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			0	465 185
Impôts sur les bénéfices (X)			-13 145	1 029 199
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			<b>34 137 043</b>	<b>49 114 724</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			<b>34 040 050</b>	<b>46 785 925</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>			<b>96 993</b>	<b>2 328 798</b>

CEGELEC TERTIAIRE ILE DE FRANCE  
Société par actions simplifiée au capital 3 582 428 euros  
Siège social à : 85, avenue Victor Hugo – CS20040  
92563 Rueil Malmaison  
537 915 266 RCS Nanterre

\*\*\*\*\*

**PROCES-VERBAL  
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 28 AVRIL 2023**

L'an 2023  
le 28 avril

La société **VINCI Energies France**, société par actions simplifiée au capital de 458 599 242,20 €, dont le siège social est à NANTERRE (92000), 2169 boulevard de la Défense, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le n°518 927 256,

Représentée par M. Eric PLUMEY en sa qualité de Directeur Général,

Agissant en qualité d'associé unique (l'« **Associé Unique** ») de la société CEGELEC Tertiaire IdF, société par actions simplifiée au capital de 3 582 428 euros, dont le siège social est situé à Rueil-Malmaison, identifiée sous le n° 537 915 226 au RCS de Nanterre (la « **Société** »),

S'est réunie, conformément aux Statuts de la Société, sur convocation du Président, qui a arrêté les comptes annuels en date du 14 avril 2023.

Monsieur Laurent PHILIPPE préside la séance en sa qualité de Président.

L'Associé Unique de la société ayant pris connaissance des documents suivants :

- Les statuts de la société,
- La copie des lettres adressées à l'Actionnaire Unique et au Commissaire aux Comptes,
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 (bilan, compte de résultats, annexe),
- Le rapport de gestion établi par le Président,
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes,
- Le texte des projets de résolutions,

- Précise que les documents et renseignements cités ci-dessus lui ont été adressés ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, ou tenus à leur disposition au siège social dans les conditions fixées dans les statuts,

- Déclare que KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoqué est absent et excusé,

L'Associé Unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Montant des dividendes</b>	<b>Dividendes par action éligible à l'abattement de 40% (personne physique)</b>	<b>Dividendes par action non éligible à l'abattement de 40% (personne morale)</b>
<b>31/12/2021</b>	6 627 492 €	-	6 627 492 € au titre d'un dividende (soit 1,85 € par action)
<b>31/12/2020</b>	4 200 00 €	-	4 200 00 € au titre d'un dividende (soit 1,17 € par action)
<b>31/12/2019</b>	0 €	-	

### **TROISIÈME DECISION**

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, constate qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce n'a été portée à connaissance au cours de l'exercice et qu'en conséquence aucune convention n'est mentionnée au registre des décisions.

### **QUATRIÈME DECISION**

L'Associé Unique,

- Prend acte que le mandat des Commissaires aux Comptes, KPMG, arrive à échéance à l'issue de la présente décision statuant sur les comptes,
- Décide de nommer, en qualité de Commissaire aux Comptes, la société PricewaterhouseCoopers Audit domiciliée 63, rue de Villiers- 92208 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro B 672 006 483, en remplacement de la société KPMG, pour une période de six exercices prenant fin à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
- Décide, par ailleurs, conformément aux dispositions légales (article L 823-1-I al.2), de ne pas procéder au renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, ni de procéder à son remplacement.

### **CINQUIÈME DECISION**

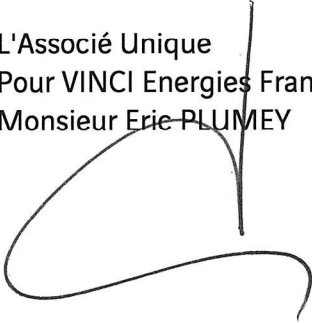
L'Associé Unique confère en tant que de besoin, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie et d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives.

\* \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique et le Président puis consigné sur le registre des décisions.

L'Associé Unique  
Pour VINCI Energies France  
Monsieur Eric PLUMEY



Le Président  
Monsieur Laurent PHILIPPE



## **ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**CEGELEC PARIS**

## Faits caractéristiques

L'ANC a mis à jour en date du 17.11.2021 sa recommandation N°2013-02 du 07.11.2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Dans ce contexte la société a pratiqué au 01.01.2022 un changement de méthode comptable dans son évaluation des indemnités de fin de carrière, elle a ainsi comptabilisé la somme de 256 642 € dans son report à nouveau en contrepartie du compte 1530000 Provision pour pensions et similaire. Cette nouvelle approche doit permettre de fournir une meilleure information financière et d'être alignée avec la méthodologie utilisée par le Groupe pour calculer ses engagements.

Le 1er juillet 2022, la société a procédé à la cession de son établissement "ACTEMIUM Paris Process Instrumentation" au bénéfice de la société GTIE Infi (443 975 669 RCS Versailles) dans le cadre d'un Apport Partiel d'Actif.

Le 23 septembre 2022, par Décision du Président, le siège social de la Société a été transféré au 71-75 avenue du Président Kennedy à Viry-Châtillon (91170).

Le 17 octobre 2022, par Décision de l'Associé Unique, la Société a procédé à la réduction de son capital social non motivée par des pertes, ramenant ce dernier à 6 932 910 euros.

## Règles et méthodes comptables

### Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes retenues par la société sont rappelées dans les paragraphes ci-dessous :

#### • Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et le résultat générés par des contrats à long terme sont pris à l'achèvement des travaux.

Les situations de travaux émises sous forme de demandes d'acomptes sont présentées au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sont enregistrées en fin d'année au passif du bilan pour un montant TTC dans le poste « avances et acomptes sur travaux en cours »

Afin de mieux appréhender et d'être plus proche de son cycle d'exploitation, la société comptabilise les pénalités sur marché en diminution de son Chiffre d'Affaires.

#### • Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire ou dégressive selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations. Les durées d'amortissement retenues sont généralement les suivantes :

<b>Immobilisations</b>	<b>Mode d'amortissement</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Concessions, Brevets, Licences	L	1 an
Constructions	L	10 à 20 ans
Matériels et outillage industriels	L	3 à 7 ans
Matériels de transport	L	4 à 7 ans
Matériels de bureau et informatique	L / D	3 à 5 ans
Mobiliers, agencements	L	10 ans

Concernant les fonds de commerce, ils sont soit amortis si ils ont une durée de vie limitée, soit dépréciés le cas échéant pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'usage lorsque celle-ci est inférieure. Cette dépréciation est irréversible.

#### • Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent de :

- *Titres de participations* : Néant

- *Autres immobilisations financières* :

Elles incluent principalement les dépôts et cautionnements

- Compléments de prix : Néant

#### • Stocks et encours

Les travaux encours sont déterminés par l'addition des coûts d'acquisition des matières premières et des coûts de production. Toutefois une dépréciation sera constatée si le montant total de ces encours excède le prix de vente des travaux évalué au stade de l'avancement du chantier.

#### • Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées en tenant compte des résultats observés en matière de recouvrement. Il en résulte des provisions pour dépréciation suivantes :

- Créances privées échues depuis plus de 6 mois provisionnées à 100%
- Créances publiques échues depuis plus de 9 mois provisionnées à 100%

#### • Trésorerie

Dans le cadre d'une gestion centralisée de trésorerie (cash pooling), les mouvements financiers générés entre notre société et notre actionnaire sont inscrits au compte courant groupe qui est inscrit au bilan dans le poste « disponibilités » à l'actif ou dans le poste « emprunts et dettes financières divers » au passif.

#### • Provisions pour risques et charges

Il est rappelé qu'en application du règlement CRC-2000-06, les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable. Elles prennent en compte les passifs nés au cours de l'exercice ou d'exercice antérieur même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes.

Lorsqu'un contrat à long terme doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constitué une provision pour perte à terminaison égale à la différence entre la perte totale estimée et le total des pertes relatives à ce contrat, déjà prises en compte au titre de l'exercice et éventuellement des exercices antérieurs.

#### • Engagements pris en matière de pension, retraites et indemnités assimilées/Provision pour pension, retraites et indemnités assimilées

Les indemnités de fin de carrière dues au titre de la convention des travaux publics sont prises en charge par la CNRO au moment de leur versement aux ouvriers. Pour le personnel ETAM et IAC l'engagement/la provision de la société correspondant à l'effectif présent au 31 décembre 2022 représente un montant de 738 620 €.

Ce montant a été déterminé en prenant en compte les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75%
- Taux d'inflation : 2%
- Tables des hypothèses de survie : INSEE 13-15 (hommes) ; INSEE 13-15 (femmes)
- Age début de carrière : Cadres 23 ans ; Non cadres 20 ans
- Age de départ à la retraite : Taux Plein
- Profil de carrière/âge : Constant 1%
- Tables de turnover : VE Cadres 2020 - VE Etam 2020 - VE Ouvrier 2020

- Intégration fiscale

La société CEGELEC Paris est fiscalement intégrée dans le groupe VINCI. Son impôt sur les sociétés est calculé comme si elle était imposée séparément.

## Notes sur le bilan

**CEGELEC PARIS**

**Immobilisations**

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	23 450 961	0	0	0	9 854 365	13 596 595	0
	Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	469 522	0	38 538	0	172 280	335 779	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	535 086	0	5 352	0	0	540 438	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 102	0	0	0	12 330	52 772	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	75 668	0	24 712	0	0	100 380	0
	Matériel de transport	5 530	0	0	0	0	5 530	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	524 484	0	55 464	0	120 088	459 859	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0	0
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 675 392</b>	<b>0</b>	<b>124 065</b>	<b>0</b>	<b>304 698</b>	<b>1 494 759</b>	<b>0</b>
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	186 232	0	3 125	0	24 620	164 737	0
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>186 232</b>	<b>0</b>	<b>3 125</b>	<b>0</b>	<b>24 620</b>	<b>164 737</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>25 312 585</b>	<b>0</b>	<b>127 190</b>	<b>0</b>	<b>10 183 683</b>	<b>15 256 091</b>	<b>0</b>

## Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		129 227	10 717	10 206	129 738
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	288 889	29 043	110 997	206 936
	Installations générales, agencements	286 252	59 502	0	345 755
Installations techniques, matériels et outillages		57 891	1 288	7 216	51 963
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	27 943	17 066	0	45 010
	Matériel de transport	5 203	327	0	5 530
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	468 858	40 879	95 873	413 865
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>1 135 037</b>	<b>148 107</b>	<b>214 086</b>	<b>1 069 058</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>1 264 263</b>	<b>158 824</b>	<b>224 291</b>	<b>1 198 796</b>

## Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour litige	142 438	0	0	142 438
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	1 136 319	142 634	593 133	685 820
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	688 375	102 927	7 020	784 282
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	122 714	0	122 714	0
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 089 845</b>	<b>245 561</b>	<b>722 867</b>	<b>1 612 539</b>
Provisions sur immos incorporelles	263 655	0	0	263 655
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	922 794	740 450	453 059	1 210 185
Provisions sur comptes clients	645 251	130 336	348 780	426 807
Autres provisions pour dépréciations	89 324	0	34 133	55 191
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 921 024</b>	<b>870 786</b>	<b>835 972</b>	<b>1 955 838</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>4 010 869</b>	<b>1 116 347</b>	<b>1 558 838</b>	<b>3 568 377</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 116 347	1 558 838	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

## Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			164 737	164 737	0	
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>164 737</b>	<b>164 737</b>	<b>0</b>	
Clients douteux ou litigieux			213 627	213 627	0	
Autres créances clients			6 433 435	6 433 435	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			4 884	4 884	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		991 906	991 906	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		217 349	217 349	0	
	Autres impôts		6 937	6 937	0	
	Etat - divers		3 603	3 603	0	
Groupes et associés			335	335	0	
Débiteurs divers			128 699	128 699	0	
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>			<b>8 000 774</b>	<b>8 000 774</b>	<b>0</b>	
Charges constatées d'avance			75 836	75 836	0	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>			<b>8 241 347</b>	<b>8 241 347</b>	<b>0</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			316 923	316 923	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			3 102 933	3 102 933	0	0
Personnel et comptes rattachés			1 057 622	1 057 622	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			596 064	596 064	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 381 732	1 381 732	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		282 042	282 042	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0	0	0
Groupes et associés			0	0	0	0
Autres dettes			1 505 949	1 505 949	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
<b>TOTAL DES DETTES</b>			<b>8 243 266</b>	<b>8 243 266</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

## Charges à payer

Charges à payer	Montant
4081 - Fournisseurs Factures a recevoir	1 479 982
4282 - Congés Payés CAP	75 152
4282 - RTT CAP	21 968
4282 - Repos Compensateur CAP	46 583
4282 - Modulation CAP	5 717
4286 - Abondement CAP	44 475
4286 - Actions Performance CAP	103 171
4286 - Intéressement Collectif CAP	110 250
4286 - Intéressement Individuel CAP	12 163
4286 - Primes CAP	488 022
4286 - Social diverses CAP	99 872
4486 - TVTS CAP	1 397
4486 - AGEFIPH CAP	54 003
4486 - Effort Construction CAP	26 068
4486 - Organic CAP	67 848
4486 - CVAE CAP	49 163
4486 - CET CAP	50 363
<b>Total</b>	<b>2 736 196</b>

## Produits à recevoir

	Montant
4098 - Fournisseurs Avoir a recevoir	1 436
4181 - Clients Factures a Etablir	1 633 293
4687 - Divers Produits a recevoir	4 392
<b>Total</b>	<b>1 639 120</b>

## Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Fournisseur - Crèche	11 582	0	0
Fournisseur - Loyer	64 254	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>75 836</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Capital	Nombre au début de l'exercice	Valeur nominale	Valeur totale
31/12/2021	11 229 668	1	<b>11 229 668</b>
Variation	-4 296 758	1	<b>-4 296 758</b>
<b>31/12/2022</b>	<b>6 932 910</b>	<b>1</b>	<b>6 932 910</b>

## Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	11 229 668		4 296 758				6 932 910
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	455 024				116 440		571 464
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	1 945 243	4 296 758	6 242 000				1
Report à nouveau	0	976 924		2 932 640	2 212 358		256 642
Résultat de l'exercice	2 328 798	96 993	2 328 798				96 993
Subventions d'investissement	0						0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15 958 734</b>	<b>5 370 675</b>	<b>12 867 556</b>	<b>2 932 640</b>	<b>2 328 798</b>	<b>0</b>	<b>7 858 010</b>

## Notes sur le compte de résultat

**CEGELEC PARIS**

**Ventilation du chiffre d'affaires**

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export et Intracom.	Total Exercice N	Total Exercice N-1	Variation
Chiffre d'affaires net	24 446 731	0	24 446 731	53 757 337	-55%
TOTAL	24 446 731	0	24 446 731	53 757 337	-55%



## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôts	Impôts dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	131 442	-13 145	144 587
Résultat exceptionnel (et participation)	-47 594	0	-47 594
<b>Résultat Comptable</b>	<b>83 848</b>	<b>-13 145</b>	<b>96 993</b>

## Information sur la fiscalité différée ou latente

VARIATIONS DES BASES D'IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	OUVERTURE		VARIATION		CLOTURE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
<b>DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE</b>						
- Provisions Règlementées		0	0	0		0
<i>Provision pour Hausse des Prix</i>						0
<i>Amortissements Dérogatoires</i>						0
- Provisions		3 062 919	-235 845	-1 638 479		1 424 440
<i>Perte à Terminaison</i>		1 341 819		-655 999		685 820
<i>Indemnités de Fin de Carrière</i>		1 721 100		-982 480		738 620
<i>Pour Litige</i>						0
<i>Pour dépréciation</i>			-235 845		-235 845	
- Charges à Déductibilité Différée		571 232	0	-429 898		141 334
<i>Participations</i>		465 184		-465 184		0
<i>C3S</i>		60 379		7 469		67 848
<i>Effort Construction</i>		45 669		27 817		73 486
- Produits à Taxation Différée	0		0	0	0	
<i>Plus-values Nettes à Court Terme</i>					0	
<b>TOTAL BASES DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE</b>	<b>0</b>	<b>3 634 151</b>	<b>-235 845</b>	<b>-2 068 377</b>	<b>0</b>	<b>1 565 774</b>
<b>DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT</b>						475 605
<b>TOTAL BASES DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>475 605</b>

Tx d'impôt 25%

VARIATIONS DES D'IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	OUVERTURE		VARIATION		CLOTURE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
<b>DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE</b>						
- Provisions Règlementées	0		0	0	0	
<i>Provision pour Hausse des Prix</i>	0		0	0	0	
<i>Amortissements Dérogatoires</i>	0		0	0	0	
- Provisions	765 730		-409 620	-58 961	297 149	
<i>Perte à Terminaison</i>	335 455		-164 000	0	171 455	
<i>Indemnités de Fin de Carrière</i>	430 275		-245 620	0	184 655	
<i>Pour Litige</i>	0		0	0	0	
<i>Pour dépréciation</i>	0		0	-58 961	-58 961	
- Charges à Déductibilité Différée	142 808		-107 475	0	35 334	
<i>Participations</i>	116 296		-116 296	0	0	
<i>C3S</i>	15 095		1 867	0	16 962	
<i>Effort Construction</i>	11 417		6 954	0	18 372	
- Produits à Taxation Différée		0	0	0		0
<i>Plus-values Nettes à Court Terme</i>		0	0	0		0
<b>TOTAL IMPÔTS SUR DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE</b>	<b>908 538</b>	<b>0</b>	<b>-517 094</b>	<b>-58 961</b>	<b>332 482</b>	<b>0</b>
<b>DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>118 901</b>	
<b>TOTAL IMPÔTS SUR DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>118 901</b>	

## Autres Informations

**CEGELEC PARIS**

## Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction ne sont pas fournies. Cela conduirait indirectement à fournir des rémunérations individuelles.

## Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>				
Contrat de locations Immobilières	1 997 030	518 696	1 199 066	279 268
Contrats de locations Mobilières	1 264 926	494 862	653 905	116 159
Garanties bancaires de bonne exécution	510	510		
Garanties bancaires de retenue de garantie	6 392		6 392	
Cautions d'avances	185	185		
Garanties bancaires de paiement à terme	861	861		
<b>A. Total des suretés personnelles données</b>	<b>3 269 904</b>	<b>1 015 114</b>	<b>1 859 363</b>	<b>395 427</b>
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>B. Total des suretés réelles données</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>C. Total contrats de Location</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>D. Total autres engagements donnés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>I. Total engagements donnés (A+B+C+D)</b>	<b>3 269 904</b>	<b>1 015 114</b>	<b>1 859 363</b>	<b>395 427</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Garanties Bancaires de bonne exécution	36 000	36 000		
Garanties Bancaires de retenue de garantie	0	0		
Garanties bancaires de paiement à terme	9 000	9 000		
	0			
	0			
	0			
<b>A. Total des suretés personnelles reçues</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>B. Total des suretés réelles reçues</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>C. Total autres engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II. Total engagements reçus (A+B+C)</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>					0
<b>Amortissements :</b>					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
<b>Redevances payées :</b>					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0

## Société établissant des comptes consolidés

---

Dénomination et siège social
VINCI SA Capital de 1 473 468 325 € RCS Nanterre 552 037 806 1973 Bd de la Défense - 92000 NANTERRE

## Effectif moyen par catégorie

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	67	80
Employés et techniciens	72	97
Ouvriers	85	97
<b>TOTAL</b>	<b>224</b>	<b>274</b>

## Entreprises liées

Postes	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>Comptes d'actifs</b>	<b>12 257 684</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances clients et comptes rattachés	2 500 000	Groupe VINCI
Disponibilités (compte-courant trésorerie débiteur)	9 757 684	VINCI Energies France Infras IDF Nord Est
Capital souscrit appelé non versé		
<b>Comptes de passifs</b>	<b>127 000</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes financières divers (C/C trésorerie créditeur)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 000	Groupe VINCI
<b>Comptes de résultat</b>	<b>12 813</b>	<b>0</b>
Produits de participation		
Autres produits financiers	12 813	VINCI Energies France Infras IDF Nord Est
Charges financières		



# **COMPTES ANNUELS**

**CEGELEC PARIS**

**75 Avenue du Président KENNEDY**

**91170 VIRY-CHATILLON**

**DATE DE CLOTURE : 31/12/2022**

## Sommaire

<a href="#">Bilan - Actif.....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">Bilan - Passif.....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">Compte de résultat.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (Intercalaire).....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">Faits caractéristiques.....</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">Règles et méthodes comptables.....</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">NOTES SUR LE BILAN (Intercalaire).....</a>	<a href="#">12</a>
<a href="#">Immobilisations.....</a>	<a href="#">13</a>
<a href="#">Amortissements.....</a>	<a href="#">14</a>
<a href="#">Provisions inscrites au bilan.....</a>	<a href="#">15</a>
<a href="#">Etat des échéances des créances et des dettes.....</a>	<a href="#">16</a>
<a href="#">Charges à payer et produits à recevoir.....</a>	<a href="#">17</a>
<a href="#">Charges et produits constatés d'avance.....</a>	<a href="#">18</a>
<a href="#">Composition du capital Social.....</a>	<a href="#">19</a>
<a href="#">Variation des capitaux propres.....</a>	<a href="#">20</a>
<a href="#">NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (Intercalaire).....</a>	<a href="#">21</a>
<a href="#">Ventilation du Chiffre d'affaires par secteur.....</a>	<a href="#">22</a>
<a href="#">Charge &amp; produit exceptionnels.....</a>	<a href="#">23</a>
<a href="#">Ventilation de l'IS.....</a>	<a href="#">24</a>
<a href="#">Fiscalité latente et différée.....</a>	<a href="#">25</a>
<a href="#">AUTRES INFORMATIONS (Intercalaire).....</a>	<a href="#">26</a>
<a href="#">Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....</a>	<a href="#">27</a>
<a href="#">Engagements hors bilan.....</a>	<a href="#">28</a>
<a href="#">Crédit-Bail.....</a>	<a href="#">29</a>
<a href="#">Société établissant des comptes consolidés.....</a>	<a href="#">30</a>
<a href="#">Ventilation de l'effectif par catégorie.....</a>	<a href="#">31</a>
<a href="#">Entreprises liées.....</a>	<a href="#">32</a>
<a href="#">Liste des filiales (portrait).....</a>	<a href="#">33</a>

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	62 756	62 756	0	0
Fonds commercial	13 533 839	330 637	13 203 202	22 864 387
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>13 596 595</b>	<b>393 393</b>	<b>13 203 202</b>	<b>22 864 387</b>
Terrains	0	0	0	0
Constructions	876 217	552 690	323 527	437 327
Installations techniques, matériel	52 772	51 963	809	8 166
Autres immobilisations corporelles	565 769	464 404	101 365	109 115
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>1 494 759</b>	<b>1 069 058</b>	<b>425 701</b>	<b>554 607</b>
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	164 737	0	164 737	186 232
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>164 737</b>	<b>0</b>	<b>164 737</b>	<b>186 232</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>15 256 091</b>	<b>1 462 451</b>	<b>13 793 640</b>	<b>23 605 226</b>
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	49 743 314	1 210 185	48 533 129	49 252 395
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
<b>TOTAL Stock</b>	<b>49 743 314</b>	<b>1 210 185</b>	<b>48 533 129</b>	<b>49 252 395</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	14 659	0	14 659	41 232
Clients et comptes rattachés	6 647 062	426 807	6 220 255	6 681 648
Autres créances	14 054 127	55 191	13 998 936	13 702 518
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
<b>TOTAL Créances</b>	<b>20 715 848</b>	<b>481 998</b>	<b>20 233 850</b>	<b>20 425 398</b>
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	11 279 848	0	11 279 848	15 927 469
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>11 279 848</b>	<b>0</b>	<b>11 279 848</b>	<b>15 927 469</b>
Charges constatées d'avance	75 836	0	75 836	49 134
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>81 814 845</b>	<b>1 692 183</b>	<b>80 122 662</b>	<b>85 654 397</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>97 070 936</b>	<b>3 154 634</b>	<b>93 916 302</b>	<b>109 259 623</b>

## Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 6 932 910	6 932 910	11 229 668
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	571 464	455 024
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	1	1 945 243
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>571 465</b>	<b>2 400 267</b>
Report à nouveau	256 642	0
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>96 993</b>	<b>2 328 798</b>
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>7 858 009</b>	<b>15 958 734</b>
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	828 258	1 606 971
Provisions pour charges	784 282	1 766 762
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>1 612 539</b>	<b>3 373 732</b>
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	316 923	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>316 923</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	76 642 725	78 908 512
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 102 933	3 965 192
Dettes fiscales et sociales	3 317 460	6 789 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	1 065 712	263 907
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>84 128 831</b>	<b>89 927 157</b>
Produits constatés d'avance	0	0
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>84 445 754</b>	<b>89 927 157</b>
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>93 916 302</b>	<b>109 259 623</b>

**CEGELEC PARIS**

Société par actions simplifiée

75 Avenue du Président Kennedy  
91170 Viry-Chatillon

---

**Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022



Deloitte & Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
www.deloitte.fr

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

## **CEGELEC PARIS**

Société par actions simplifiée

75 Avenue du Président Kennedy  
91170 Viry-Chatillon

---

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

A l'associé unique de la société CEGELEC PARIS,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CEGELEC PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession des Commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d’émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l’étalement des droits pour le calcul des indemnités de fin de carrière applicable depuis le 1er janvier 2022 décrit dans la note « Faits caractéristiques » de l’annexe aux comptes annuels qui expose l’incidence de la première application de la norme.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquels nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et le résultat à terminaison des affaires, ainsi que sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l’associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D.441-6 du code de commerce.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 03 mai 2023

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

*Mansour Belhiba*      *Pascal Portes*

Mansour Belhiba

Pascal Portes

## **CEGELEC Paris**

Société par actions simplifiée au capital de 6 932 910 euros  
Siège social : 75 Avenue du Président Kennedy – 91170 Viry-Châtillon  
537 915 936 RCS Evry

\* \* \* \* \*

### **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Cher Associé,

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ainsi que la proposition d'affectation du résultat, après vous avoir rendu compte de l'activité de la société CEGELEC Paris SAS (ci-après la « Société ») au cours dudit exercice.

Le présent rapport de gestion du Président, ainsi que les comptes annuels et les autres renseignements s'y rapportant, et d'une manière générale tous les documents prévus par le Code de commerce, ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par ledit Code et les statuts afin que vous puissiez en prendre connaissance.

#### **1. PRESENTATION DES COMPTES**

Les règles de présentation et les méthodes retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Le commissaire aux comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de ses rapports.

#### **2. RESULTATS ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ**

##### **a. Les résultats**

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'établit à 24 446 731 € contre 53 757 337 € au cours de l'exercice précédent, soit une variation de -54 %.

La diminution d'activité s'explique essentiellement par la variation des travaux en cours, ainsi que par la cession le 1<sup>er</sup> juillet, dans le cadre d'un apport partiel d'actif, de l'établissement « ACTEMIUM Paris Process Instrumentation »

Le résultat d'exploitation de l'exercice ressort à 118 628 € contre 3 814 593 € € pour l'exercice précédent, soit une variation de -97 %.

Le résultat exceptionnel s'élève à -47 435 €. Compte tenu d'une absence de participation des salariés aux fruits de l'expansion et d'un impôt sur les sociétés de -13 145 €, le résultat est de 96 992 € contre 2 328 798 € au cours de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 8 089 963 € contre 11 718 544 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -31 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 3 573 662 € contre 5 409 644 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -34 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 224 contre 274 au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -18 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 12 813 € (résultat nul au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 131 441 € contre 3 814 593 € pour l'exercice précédent.

Nos investissements au cours de l'exercice se sont élevés à 124 064 € et consistent en du matériel Informatique pour 55 463 €, et des agencements pour 68 601 €.

## **b. L'activité**

L'exercice a été marqué par :

### a) Activités d'Éclairage et équipements Urbains

Malgré le non-renouvellement d'un contrat historique significatif, l'année 2022 a été marquée par de belles réussites tant sur les marchés de travaux que sur le renouvellement de nos marchés de maintenance. L'année est globalement conforme aux hypothèses du budget en termes de volumes d'activité, mais la rentabilité n'a pas toujours été au rendez-vous.

L'augmentation des coûts de l'énergie a eu un impact direct sur les marchés d'éclairage public ; Les maîtres d'ouvrage publics, nos clients, nous ont sollicité pour proposer et trouver des solutions techniques innovantes afin de réduire leurs consommations d'électricité.

### b) Activités Aéroportuaire & Ventilation

L'activité d'infrastructures de Ventilation a été soutenue, et les résultats satisfaisants, conformes aux hypothèses budgétaires. D'importantes négociations sont en cours sur plusieurs affaires, et la charge de travail générée par la réponse aux appels d'offres est dense.

L'activité Aéroportuaire a connu une nouvelle année difficile, l'impact de la pandémie se faisant toujours sentir chez notre client principal, dont les budgets d'investissements demeurent faibles. Nous avons su cependant tenir nos objectifs, tant en volume d'activité qu'en rentabilité.

### **3. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

La société ne détient ni filiales, ni ne contrôle de Société.

### **4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR**

#### a) Activités d'Éclairage et équipements Urbains

L'année 2023 verra la poursuite de nos engagements environnementaux et de prévention, 2 axes fondamentaux de la politique de notre Groupe. D'importants renouvellements de contrats devront être négociés, et de nombreux projets de travaux LED chez nos clients devront être honorés. De nouveaux positionnements seront également étudiés, afin d'élargir nos savoir-faire.

#### b) Activités Aéroportuaire & Ventilation

Sur les infrastructures de Ventilation, l'activité 2023 sera soutenue ; nos enjeux seront de structurer nos activités, et de mieux cibler nos démarches commerciales afin de poursuivre notre diversification.

Sur l'activité Aéroportuaire, un important accord cadre devra être renouvelé. Les perspectives d'activité restent incertaines pour nos métiers, et sont étroitement liées à la reprise du trafic aérien.

### **5. ÉVÈNEMENTS SURVENUS :**

#### **a. AU COURS DE L'EXERCICE**

Le 1<sup>er</sup> juillet la Société a procédé, dans le cadre d'un Apport Partiel d'Actif au bénéfice de la société GTIE Infi, à la cession de son établissement « ACTEMIUM Paris Process Instrumentation ».

Le 22 août, par Décision de l'Associé Unique, il a été nommé 2 Directeurs Généraux, MM. Arnaud MASSIP et Pierre-Alain MORTEVEILLE.

Le 5 octobre, le siège social de la Société a été transféré au 75 Avenue du Président Kennedy à Viry-Châtillon (91170).

Le 17 octobre, par Décision de l'Associé Unique, il a été une réduction du capital social de la Société pour le porter à 6 932 910 euros.

#### **b. DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Nomination à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, par Décision de l'Associé Unique, de M. Kamal BOUARROUDJ comme Directeur Général, en remplacement de M. Pierre-Alain MORTEVEILLE, démissionnaire.

## **6. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## **7. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé n'ont pris en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39, 4° du Code général des impôts.

Nous vous précisons également qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39, 5°, dudit code, n'est intervenue.

## **8. PROPOSITION D'AFFECTION DU RÉSULTAT**

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils vous ont été présentés.

L'exercice écoulé se traduit par un résultat de 96 992,72 euros.

Nous vous rappelons que le montant total distribuable s'établit comme suit :

Résultat de l'exercice :	96 992,72 €
Report à nouveau :	256 642,00 €
Autres réserves :	néant
Dotations à la Réserve Légale de l'année :	- 4 850,00 €
	<hr/>
Total distribuable :	348 784,72 €

- et que le montant total affectable s'établit comme suit :

Résultat de l'exercice :	96 992,72 €
Report à nouveau :	256 642,00 €
	<hr/>
Total affectable :	353 634,72 €

- Nous vous proposons l'affectation suivante :

• Dotation à la Réserve Légale	4 850,00 €
• Distribution de dividendes :	345 000,00 €
<i>Dont versé à titre d'acompte :</i>	Néant
<i>Soit un dividende unitairement arrondi à 0.05 €</i>	
• Affectation du solde au compte Autres réserves	3 784,72 €

## **9. DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

<b>Exercice</b>	<b>Montant des dividendes</b>	<b>Dividendes par action éligible à l'abattement de 40% (personne physique)</b>	<b>Dividendes par action non éligible à l'abattement de 40% (personne morale)</b>
<b>2021</b>	<b>2.212 358,47 €</b>	-	<b>2.212.358,47 €</b> au titre d'un dividende (soit 0.261 € par action)
<b>2020</b>	<b>2.198.900 €</b>	-	<b>2.198.900 €</b> au titre d'un dividende (soit 0.196 € par action)
<b>2019</b>	<b>Néant</b>	-	-

## **10. DELAIS DE PAIEMENT**

Conformément aux dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après la décomposition, à la clôture de l'exercice sous examen, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance et vis-à-vis des clients.

	Article D.441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	844					118	376					187
Montant total des factures concernées [TTC, K€]	1614 K€	36	20	1	18	75	2338	1069	845	527	234	2675
Pourcentage du montant total des achats [HT] de l'exercice	7.86 %	0.18 %	0.10 %	0.00 %	0.09 %	1.66 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires [HT] de l'exercice							9.56 %	4.37 %	3.46 %	2.16 %	0.96 %	10.94 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues	38						0					
Montant total [TTC, K€] des factures exclues	113						0					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux					

## **11. SUCCESSALES/ETABLISSEMENTS SECONDAIRES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre Société dispose des établissements secondaires suivants :

<b>Etablissements</b>	<b>Lieu</b>	<b>Date Création</b>	<b>CA 2022</b>	<b>Effectifs</b>
CITEOS Goussainville	Goussainville	22/08/2012	5 832 061	32
CITEOS Choisy	Choisy-le-Roi	06/06/2013	5 177 768	33
CEGELEC Paris Airports	Viry-Châtillon	15/06/2015	5 100 415	28
CITEOS Sarcelles	Sarcelles	01/01/2020	5 915 699	33
CEGELEC Paris Ventilation	Noisy-le-Sec	01/04/2014	2 420 787	54

## **12. PRETS DE TRESORERIE INTERENTREPRISES**

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été octroyé par la Société.

## **13. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition le rapport du Commissaire aux Comptes de la Société.

## **14. CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, les conventions conclues entre la Société et ses dirigeants, son associé unique ou la société la contrôlant au sens de l'article L233-3 du Code de Commerce doivent être mentionnées sur le registre des décisions.

Nous vous informons qu'aucune convention visée par cet article n'a été conclue au cours de l'exercice.

## **15. CAUTIONNEMENTS – AVAL – GARANTIES – SURETES**

En application de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a donné aucun cautionnement, aval ou garantie, ni consentie aucune sûreté.

## **16. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, Deloitte & Associés, arrivera à échéance à l'issue de la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes qui vous sont présentés.

En conséquence, nous vous proposons de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes, la société PricewaterhouseCoopers Audit domiciliée 63, rue de Villiers- 92208 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro B 672 006 483, pour une période de six exercices prenant fin à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

#### **17. SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT**

La Société rappelle que Monsieur Pierre-Emmanuel RICHEZ a été nommé en qualité de Président pour une durée illimitée.

#### **18. MODIFICATION DU CAPITAL**

Le 17 octobre, par Décision de l'Associé Unique, la Société a procédé à la réduction de son capital social non motivée par des pertes, ramenant ce dernier à 6 932 910 euros.

#### **19. TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

Le 23 septembre, par Décision du Président, le siège social de la Société a été transféré au 71-75 avenue du Président Kennedy à Viry-Châtillon (91170).

\* \*  
\*

Tel est le sens des résolutions qui seront soumises à votre approbation, que nous vous demandons de bien vouloir adopter.

Fait à Viry-Châtillon,  
Le 31 mars 2023

LE PRESIDENT  
**Pierre-Emmanuel RICHEZ**

